

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire LSA

Samedi 29 mars 2023 de 13h30 à 19h30
à la CST, 9 rue Baudouin 75013 Paris

1. Émargement de la liste des présents

- **Scriptes LSA présents :**

Floriane Abelé, Nathalie Alquier, Estelle Bault, Manon Bernard, Virginie Cheval, Valérie Chorenslop, Emilie Delaunay, Anais Delpierre, Nelly Dugelay, Natasha Gomes de Almeida, Charles Jodoin-Keaton, Marie Maurin, Josiane Morand, Mylène Mostini, Aurore Moutier, Audrey Mulin, Delphine Musichini, Fanny Olivier, Dominique Piat, Fanny Picon, Angèle Pignon, Marie-Florence Roncayolo, Brigitte Schmouker, Bénédicte Teiger, Cécile Tournoux, Karen Waks.

En visio : Quitterie Bienvenu, Sandrine Cayron, Florence Cheron, Laurence Couturier, Caroline Leloup, Delina Petit Pierre, Delphine Regnier-Cavero Marjorie Rouvidant, Gaëlle Tardif et Anne Wermelinger.

- **Assistants présents :**

Thomas Chapelle et Hélène Peyrou.

En visio : Lucie Basso de March, Margot Buisson, Violaine Grillas, Camille Lada et Marion Pommier.

- **Invitées non membre :**

Virginie Barbay

En visio : Sandrine Bourgoïn.

2. Désignation du président de séance, du modérateur et du rédacteur du compte-rendu

Présidente de la séance : Fanny Picon

Modératrice : Charles Jodoin-Keaton puis Thomas Chapelle

Rédactrices du compte rendu : Fanny Picon et Emilie Delaunay.

3. Rapport financier présenté par les trésorières

23877,58 € de trésorerie à ce jour. 7324,85 € sur le compte courant, et 16149,75€ sur le livret A.

Ces ressources proviennent des cotisations 4395 €, des rétrocessions de Cineklee (334,22€ vs 426,57 en 223), et de TSF (209,66€ vs 400 en 2023).

Les dépenses de l'année :

Abonnements au Film Français, à la CST

Hébergement web, Free, Zoom, le don à MIIA, le forum, la galette, l'AG, un acompte pour la fête des 20 ans, et des dépenses diverses, pour un total de 6056,76€

On compte 114 adhérent-e-s, dont 19 assistant-e-s.

Nous avons enregistré 8 nouveaux membres cette année, et 3 départs.

Pour ceux et celles qui ont des difficultés de paiement, un tarif de 25€ est envisageable (résolution votée en 2022). Et pour ne pas exclure ceux et celles qui ne peuvent vraiment pas payer, un arrangement peut être trouvé avec les trésoriers.

Proposition de la création d'une caisse de solidarité. À SOUMETTRE AU VOTE DE L'AG 2026.

Et nous rappelons également qu'il y a un tarif « retraité-e-s » de 25€.

12000€ ont été provisionnés en 2022 pour l'étude sociologique, qui, si elle se fait, occasionnera d'autres dépenses à prévoir.

4. Rapport d'activités du pôle assistants

Il y avait 21 assistant.e.s cette année.

La branche est fragile.

Cette année, il y a des pertes de statuts.

Les assistant.e.s ont des difficultés à atteindre les 507 heures de travail annuel.

Une vraie réflexion sur l'usage des conventions de stage est nécessaire. Envisager de discuter avec d'autres départements du plateau, qui se voient systématiquement proposés des stagiaires conventionné.e.s à la place d'assistant.e.s.

Nous avons déjà parlé avec les accessoiristes de l'AFAP présents lors de l'apéro qu'ils ont organisé le 14 mars et ils ont décidé de demander un assistant que chaque projet.

Débat :

Avec les nouveaux rythmes de tournage, nous avons besoin d'assistant sur TOUS les projets.

Devons-nous demander d'office un.e assistant.e quand nous sommes embauché.e.s sur un projet, quelque soit le projet ?

Devons-nous faire entrer dans la charte de LSA de s'engager à demander un assistant sur les projets éligibles ou sur tous ?

Voulons-nous établir un document où l'on listerait des critères où le projet demande d'avoir un.e assistant.e scripte ?

Actions possibles :

- nous pourrions lister les projets qui ont eu un.e assistant.e. À chaque fois que nous commençons un film, nous remplirions un tableau en ligne. De façon anonyme, ou bien sans donner le titre, juste le type de projet et le format pour faire un état des lieux.
- sensibiliser les syndicats sur le fait de prendre des stagiaires, uniquement lorsqu'un.e assistant.e est déjà présent sur le projet. (Il y a maintenant la possibilité d'avoir une convention de stage sans limite d'âge via France Travail. Ça s'appelle « Immersion professionnelle ». Attention aux abus !)
- demander une dénomination telle que « premier.e assistant.e scripte » et non « assistant.e scripte adjoint.e » comme c'est le cas aujourd'hui.

Les sorties :

2 assistantes LSA seulement ont eu des sorties de films cette année.

Sur le compte Insta, les publications montrent qu'il y a beaucoup de films qui se font sans assistants : véhicule-t-on une mauvaise image sur le compte Instagram ?

=> Penser à bien signifier la présence d'un.e assistant.e sur vos films, même si la personne n'adhère pas à LSA, même si la personne n'est venue qu'en renfort.

La branche demande plus de rencontres et d'interactions avec la branche des scriptes.

=> Organiser des rencontres avec les jeunes personnes qui nous sollicitent pour avoir des infos sur notre métier ? Sous forme de petites réunions/conférences/recontres informelles ? À RÉFLÉCHIR

5. Rapport d'activités par les Présidentes et les intervenants

Actions menées cette année

1) Atelier "travail scripte & négociations"

Zoom sur le tableau concernant notre temps de préparation, présenté par Natasha Gomes De Almeida. Il a été envoyé sur "Cris" l'année dernière.

Peu de réponses à ce jour mais il semble que ce tableau est compliqué à renseigner.

L'idéal est de le remplir pendant une prépa.

Nous rappelons que le tableau peut servir à montrer aux directeurs de production toutes les choses que l'on fait. Par exemple, il met en lumière le nombre de versions de textes reçues et le temps que prend les modifications qui en découlent.

=> Ce tableau gagnerait-il en visibilité s'il était envoyé aux membres tous les mois ? Doit-on le simplifier au préalable ?

=> N'aurions-nous pas intérêt à être payé(e) à différents moments de la prépa ? Une forme de pré-prepa avec l'estimation du minutage et la chronologie du film ?

L'atelier va être relancé très rapidement, nous vous tiendrons informé(e)s.

NB : le tableau est encore en cours d'élaboration. À utiliser à titre personnel et non au nom de LSA.

Le tableau est en annexe en format modifiable - Annexe I.

2) WIPP

<https://wippfestival.com>

Aurore Moutier et de Dominique Piat reviennent sur leur plaisir à avoir participé au WIPP.

Aurore regrette de ne pas avoir eu un temps d'échange avec les autres membres du jury.

Cf la gazette de février 2025

3) Audition assemblée nationale

Suite au travail fait pour l'audition à l'Assemblée Nationale, Elma et Angèle proposent de créer un Pôle Violences et Harcèlement Morals, Sexistes et Sexuelles au sein de LSA.

Peut-on diffuser le document de synthèse élaboré par LSA ? Oui, puisque les témoignages sont anonymes et que personne n'a souhaité retirer son témoignage.

Des membres disent s'être remémoré des moments de harcèlements moraux en lisant le document. Elles pointent le fait que quand la définition de harcèlement moral et sexuel leur ait précisé, un plus grand nombre s'en sente victime.

Cf BILAN VHMSS - LSA mars 2025 (reçu par mail le 25 mars)

4) Fiche métier CPNEF

Aspects positifs : nous avons obtenu une révision de notre fiche métier ! Et les différences de métier entre scriptes de fiction et scripte d'émissions/de flux ont été soulevées.

Mais les conclusions sont assez décevantes puisque notre fiche métier sur le site du CPNEF n'est pas encore fidèle à ce que l'on souhaite et ce que l'on a longuement discuté !

Après plusieurs mois de travail, un flyer a été conçu par Ségolène Dupont pour le Forum Paris Images mais des phrases aberrantes y apparaissent encore.

Mise en garde : Ségolène Dupont va nous défendre auprès de France Travail pour la création de la **fiche ROME**. Nous devons conserver notre bonne entente et travailler en bonne intelligence.

=> LSA doit intervenir dans la rédaction de ce document pour qu'il soit juste et puisse circuler. Il deviendra une référence sur la définition de notre métier.

Pour rappel, en 2015, l'apparition de notre rôle artistique dans la fiche ROME n'avait pas été acceptée !

Nous souhaitons également la création d'une fiche pour le poste assistant.e.

Les syndicats sont prêts à nous soutenir sur ce sujet, à nous de forcer le lien.

Ils pourront nous défendre aux prochaines commissions paritaires.

5) Forum Paris Image

La Gazette est très complète sur le sujet. En effet, cette année, la circulation dans le lieu a été modifiée et l'agencement des stands a finalement créer une bonne ambiance.

6) Temps de pré-prépa et de prépa, par la CST

L'idée est de chiffrer les économies qu'on ferait tout au long de la production et de la post-production, si le temps de préparation était rallongé.

La CST n'a pas rendu les résultats du sondage. Mais tous les postes confondus disent ne pas avoir assez de temps de préparation. Comment estimer réellement qu'une longue prépa (et payée!) permet de faire concrètement économiser au film ?

Point noir principal : les scénarios arrivent tellement tard qu'il y a du gaspillage pour tous les départements.

Tous les corps de métiers sont représentés, sauf les réalisateurs. Or, les réalisateurs sont les meilleurs placés pour défendre notre présence en pré-prépa.

Nous parlons de notre présence lors des repérages techniques : les arguments s'accumulent. Pour avoir une bonne estimation du minutage, pour appréhender le découpage, pour se familiariser avec le décor...

7) Portraits par Aurore Moutier

° Le portrait de Lucette est abandonné car Lucette n'est plus à son avantage.

° Pour le film sur LSA, Aurore va interroger les membres fondateurs sur les grands événements et utiliser des images qu'on a dans nos archives. Il faut compter un ou deux ans de travail.

8) Etude sociologique sur le métier de scripte

L'étude est au point mort mais il ne faut pas lâcher.

- Il faut rencontrer Sarah Legrain, députée, qui fait partie du conseil administratif du CNC.
- Il faut aller voir la Fondation de Femmes.
- Il faut relancer Thalie Santé qui parlait de faire venir un ergonome sur les plateaux.

De l'argent a été alloué pour cette étude, il ne faudrait pas perdre cette aide.

9) Groupe what's app LSA

Lors de la création de la communauté LSA sur WhatsApp, un mail d'invitation a été envoyé mais n'est pas parvenu à tous les membres. Par conséquent, les membres qui n'y sont pas seront intégrés à la communauté très prochainement.

NB : Vous pourrez la quitter sans que les autres membres le voient. Et vous pouvez mettre les conversations en mode silencieux pour ne pas recevoir de notifications. ;)

10) Atelier IA

Une réunion a été organisée en février.

Cet atelier est ouvert. Il s'agit de s'informer sur les usages de l'IA, d'avoir une réflexion constructive sur son utilisation. Sans jugement moral, il s'agit de s'interroger sur la manière dont L'IA va concrètement impacter et modifier notre travail dans les années à venir.

Quid de la confidentialité de nos documents lors d'un partage sur l'IA ?

Un questionnaire va nous être envoyé prochainement sur nos usages de l'IA.

Une formation gratuite de 6h est sur francenum.gouv.fr pour comprendre l'utilité et l'usage de l'IA.

NB : Les applications Goodnotes et PDF Expert proposent de faire des résumés de textes.

Le compte-rendu de cette première réunion est en annexe - Annexe II.

11) Fonctionnement de l'asso

A- LSA : pourquoi et comment ? Courte enquête envoyée par Natasha suite aux questionnements soulevés par Brigitte Schmouker dans la dernière gazette de LSA

72 participants ont répondu anonymement à ce sondage sur notre relation à LSA :

Intérêt pour le travail de LSA mais la majorité des répondant(s) ne participe pas. Certain.e.s ont du mal à partager leurs expériences par timidité ou manque de légitimité.

Les résultats de l'enquête sont en annexe - Annexe III.

Nous rappelons que si vous êtes membre de LSA, c'est que vous répondez aux critères d'adhésion et que donc, vous êtes évidemment légitime.

Chaque parcours est unique, chaque pratique est différente et c'est ce qui fait la force de notre collectif ! La pluralité des profils est un atout et chacun.e doit se sentir libre de prendre la parole, d'exprimer un avis.

Chaque membre doit accueillir la parole avec curiosité, positivisme, bienveillance et sans jugement.

Cette association a le mérite d'exister. Elle vit au rythme de ses membres et chaque membre doit pouvoir prendre sa place.

B- la vie du bureau

Comment remplacer ou seconder les membres du bureau quand ils sont trop occupés ?

Plusieurs pistes sont discutées :

- Le tirage au sort semble un peu autoritaire.
- Chaque membre du bureau peut se trouver un suppléant en cas d'activités. Ça a déjà été tenté par le passé, sans grand succès...
- Instaurer un roulement avec des astreintes ? Chaque membre LSA aurait une astreinte à tour de rôle, pendant un temps défini. Pourquoi pas ?

Le but étant que LSA ne rate aucune échéance importante dans ses différentes actions menées (rdv syndicats, CPNEF, Thalie santé etc).

Cette année, le bureau est constitué de 15 membres. C'est plus nombreux que les années précédentes, on peut espérer qu'un relai s'instaure au sein même du bureau pour mener les actions.

12) La souffrance au travail avec AFSI.

Un questionnaire va arriver bientôt.

13) Changement d'hébergeur de nos échanges mail

Notre hébergeur nous coûte 216€/an. Il assure la sécurité de nos échanges. Rien ne peut apparaître hors de nos échanges.

Mais bien souvent, nos mails sont mal expédiés.

Alors, changer l'hébergeur est une solution mais vers lequel ? Nous nous interrogeons sur la notion d'échange « sécurisés » à l'époque de Whatsapp, capture d'écran, etc.

=> étude à mener pour trouver un nouvel hébergeur.

14) Dossier changement de nom de notre métier

Il semblerait que les assistants mise en scène sont en train de changer de nom. Les assistant.e.s de prod sont en train de rajouter une ligne à la grille avec "coordinateur/trice de production". C'est le moment d'agir. Nous débattons.

Les arguments CONTRE le changement :

- SCRIPTE est historique, c'est un terme unique, poétique. Il fait référence à l'histoire du cinéma.
- Nombre de scriptes ont toujours voulu exercer ce métier, être « scripte ». Alors changer de nom aujourd'hui serait un crève-cœur.
- Éventuelles problématiques liées aux archives.

Les arguments POUR le changement :

- Le mot "scripte" ne veut pas dire grand chose.
- Pour accéder à une revalorisation de nos salaires : métier à prédominance féminine.
- Ce nom représente assez peu le contour de nos missions et de nos responsabilités.
- Pour plus d'inclusivité : "scripte" a une connotation féminine qui pourrait être effacée. Ce terme est très genré.

- Changer de nom nous offrirait une meilleure représentation réelle.

Rappel : les "scriptes" étaient autrefois appelées « secrétaires de plateau ». En accédant au nom de scripte, la profession a fini par obtenir le statut de cadre.

Nous effectuons un tour de table (et d'écrans) pour connaître la tendance :

Pour le changement : 24

Pourquoi ? Pour obtenir une revalorisation, pour afficher plus clairement nos responsabilités, pour effacer le genre.

A ce jour, aucun nouveau nom n'apparaît comme étant parfait.

Certain.e.s membres aimeraient l'aide d'une société extérieure pour une meilleure réflexion et l'élaboration de la liste de noms à proposer.

Il est admis par certain.e.s que le nom idéal n'existe pas, qu'il faudra faire des concessions mais que ce sera tout de même un progrès.

Contre le changement : 5

Pourquoi ? Pour l'histoire qu'il évoque. Le cinéma est associé à cette profession.

Scripte est un symbole.

Encore très partagés : 5

Sont plutôt d'accord pour une revalorisation mais se méfient de la proposition du nouveau nom.

Préfèrent en général avoir recours à une société extérieure pour élaborer le bon argumentaire qui les convaincra que changer de nom est une bonne idée.

=> Proposer cette synthèse à tous les membres de LSA dans une communication dédiée à cela.

=> Puis, se réunir pour exposer clairement tous les arguments.

=> Enfin, proposer un vote simple : pour ou contre le changement de nom.

Si la majorité est favorable au changement de nom, alors communiquer vers les scriptes non LSA pour leur expliquer la démarche et leur proposer d'intégrer LSA si i.elle.s souhaitent participer à la recherche du nouveau nom.

Le quorum est réuni pour organiser un vote légèrement différent de celui de l'ordre du jour. Bien sûr, nous ne comptons pas les pouvoirs puisqu'ils n'ont pas connaissance de ce nouvel intitulé.

Dans ce contexte, nous votons la possibilité d'utiliser des fonds à hauteur de 6000€ pour faire appel à une société extérieure si nécessaire, pour l'élaboration de la liste de nouveaux noms à proposer.

Actions à venir

- Renouvellement du bureau.
- Mise à jour des statuts, notamment pour les critères d'admission à LSA qui ont changés. C'est une démarche qui se fait en ligne.
- Rdv avec les syndicats

- Soirée des 20 ans de LSA ! **Réservez votre soirée du samedi 27 septembre.**

Un devis a été établi pour 200 personnes (nourriture et boissons). Il y a un DJ et grand écran. L'espace sur un seul niveau peut accueillir plus de monde. Reste à inviter les officiels, les associations et nos collègues. La soirée aura lieu dans le 13ème arrondissement de Paris au bistrot « Le café du Village ».

- Rencontre entre ARTS et LSA, par Sarah Devos :

"Pour les personnes qui ne connaissent pas l'ARTS, nous sommes l'Association Régionale des Techniciens du Sud, allant de Nîmes à Nice avec une grosse base à Marseille. Nous rassemblons environ 1000 techniciens fiscalement domiciliés dans la région. Nous sommes en lien avec les institutions pour mobiliser ces derniers sur nos métiers et les enjeux culturels et économiques de ceux-ci. Chaque mois, nous organisons des rencontres entre techniciens sur différentes thématiques.

Cette rencontre autour du métier de scripte, je souhaiterais l'articuler autour de la relation de notre métier avec les différents corps de métier que compose un tournage et ainsi inviter des scriptes (2) et un réalisateur, un assistant-réalisateur, un accessoiriste, staff HMC, chef opérateur pour parler de ce métier si central et si méconnu.

Cette rencontre pourra être accessible en visio, pour les adhérents de LSA et ARTS.

Je suis co-Vice présidente de l'ARTS ce qui explique mon manque d'implication dans LSA. Mais cette rencontre pourrait être l'occasion d'un premier rassemblement de scriptes du Sud."

DONS À D'AUTRES ASSOCIATIONS :

Voulons-nous faire un don au collectif 50/50 ? À SOUMETTRE AU VOTE DE L'AG 2026.

6. Discussions, débats et votes :

A - Fonctionnement du bureau

Débatu plus haut

B - Bugs et problèmes de distribution des mails (Spams) sur la liste "Cris"

Débatu plus haut

Questions : Qui connaît un autre hébergeur ? Décidons-nous de changer d'hébergeur ?

Réponse : Une étude est à mener pour trouver un nouvel hébergeur.

C - Modification du nom pour notre métier

Débatu plus haut

Questions soumises aux votes :

Faisons-nous appel à l'une de ces deux consultantes ? Si oui, qui choisissons-nous pour mener cette mission et proposer un nouveau nom ?

Réponse : On ne peut pas juger avec ces deux devis. Le quorum est réuni pour organiser un vote différent de celui de l'ordre du jour. Nous donnons la possibilité au bureau de dépenser jusqu'à 6000€ pour un prestataire extérieur s'il le juge nécessaire :

Oui : 44 / Non : 0 / Abstentions : 1

D - Don à l'association MIAA

Question soumise aux votes :

Souhaitez-vous que l'association fasse comme chaque année, un don à l'association MIAA et d'augmenter ce don à hauteur de 400€

Oui à l'unanimité (61)

7. Composition du nouveau bureau :

Le bureau est désormais composé de 13 scriptes : Manon Bernard, Virginie Cheval, Laura Cordeboeuf, Emilie Delaunay, Natasha Gomes De Almeida, Marie Maurin, Audrey Mulin, Fanny Olivier, Délina Petit Pierre, Fanny Picon, Angèle Pignon, Elma Timotéo et Karen Waks ;

et de 2 assistantes : Violaine Grillas et Hélène Peyrou.

NB : Fanny Olivier a formulé le souhait de faire partie du bureau au lendemain de l'AG.

Exceptionnellement, avec l'accord de l'ancien et du nouveau bureau, nous acceptons sa demande.

Documents en annexes :

- I. Tableau WIP temps de travail scripte
- II. CR Atelier IA de février 2025
- III. Résultats du sondage LSA pourquoi et comment